

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 avril 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 avril 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 3 p. (325r, 326r, 327v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 avril 1877, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (18)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49284>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 avril 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception du télégramme de Tisserant. Godin prévient Tisserant qu'il ne veut pas engager Richon à diriger les opérations. Il explique à

Tisserant qu'il a demandé 70 m² de surface pour exposer dans les classes 25 et 27 de l'Exposition universelle de 1878 et que Muller, ingénieur au 19 rue des Martyrs à Paris et président de la commission d'exposition de la classe 27, vient de lui apprendre qu'on ne lui accorde que 8 m². Godin demande à Tisserant de se rendre dans les bureaux de l'administration de l'Exposition universelle pour s'informer sur la place accordée à Boucher et Cie ; Godin soupçonne que Boucher et Cie a obtenu bien plus de surface que lui pour exposer les contrefaçons de ses produits. Godin annonce à Tisserant que, fort de ce renseignement, il pourra intervenir auprès de Krantz, son ancien collègue à l'Assemblée nationale. Godin demande à Tisserant de se renseigner également sur le sort réservé à sa demande d'exposer des tables d'école dans la classe n° 6 consacrée à l'enseignement.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Expositions](#), [Information](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Krantz, Jean-Baptiste Sébastien \(1817-1899\)](#)
- [Muller, Émile \(1843-1889\)](#)
- [Richon \[monsieur\]](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-31 octobre 1878, Paris\)](#)

Lieux cités

- [19, rue des Martyrs, Paris](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise, Familistère le 13 Avril 99

325

Cher Monsieur Cismarant,

Je reçois votre télégramme et mon premier sentiment c'est que M. Richon vous engage à me faire une proposition qui peut être un véritable désastre pour lui. Comment, en effet, espérer sortir d'une situation aussi compromise quand le sondage n'a pu être conduit à bonne fin alors que rien n'en entraînerait l'exécution!

Certainement, si la troupe de sondes était débarrassée de la sonde et des différents engins qui sont au fond, je pourrais prendre en considération la proposition de reprendre le matériel en location, mais en me réservant la complète direction du travail, mais pour ce qui est de faire une convention qui aurait pour objet d'engager M. Richon à entreprendre cette difficile opération, j'en aurais manqué à mon devoir de le faire. Je ne puis donc vous engager à prendre des arrangements avec M. Richon qui devraient pour conséquence de me rendre responsable ^{par mon rôle, non complètement} de l'avoir engagé dans une pareille voie.

J'ai me suis abstenue d'apprécier ses travaux au cours de leur exécution, suivant mon propre sentiment, je ne voudrais pas aujourd'hui donner mon approbation à une entreprise que je considérerais comme téméraire. Mais M. Bichon a certainement le droit de continuer, et je ne voudrais pas lui faire obstacle.

J'en remets donc à votre prudence pour concilier au mieux l'intérêt des deux parties.

Quand vous repasserez à Paris, cher Monsieur, je vous prie de faire une démarche dans les bureaux de l'Administration de l'Exposition universelle pour 1878.

J'ai demandé, pour les produits de mon industrie, classes N^{os} 27 et 28, 3^e mètres de façade sur 1^{er} so ou 1^{er} de profondeur, c'est-à-dire au maximum 30 mètres carrés. Je viens d'apprendre par le Vice-Président de la commission d'exposition de la classe 27, M. Mallat, Ingénieur, 19 rue des Martyrs, Paris, qu'il ne m'est accordé que 8 mètres carrés.

Dans ces conditions, je pourrais à peine exposer.

Vous feriez bien de vous informer et de

Vous assurer quel emplacement est accordé à Boucher et C^{ie}. Je ne serais pas étonné qu'ils en eussent le double ou davantage, pour exposer toutes leurs contrefaçons de mes produits.

Dès que vous saurez ce qu'il y a réellement de fait au sujet du classement des industriels, j'aurai à me pourvoir auprès de M. Krantz, mon ancien collègue à l'Assemblée nationale. Mais avant de le faire, il convient que je sois bien fixé sur la place qu'on accorde aux autres industriels qui exposent plus ou moins la copie de mes produits.

J'avais également demandé d'exposer dans la classe N° 6 "Enseignement", des livres et bandes d'école, j'en ai aucune nouvelle. On pourra vous dire si je dois être aussi peu favorisé de ce côté que du premier.

Tenez-moi au courant de vos démarches à Paris avant de rentrer à Guise, je vous prie, et n'oubliez pas surtout de me donner votre adresse.

Votre bien dévoué

Borden